

Ils remplacent de nos jours les Conciles nationaux des siècles passés, alors que les Evêques de tout un pays, soumis à la juridiction d'un Primat, traitaient sous sa présidence, des affaires religieuses de leur patrie. Plusieurs de ces conciles sont célèbres dans l'Histoire, qui mentionne particulièrement ceux Carthage pour l'Eglise d'Afrique, de Tolède pour l'Eglise d'Espagne et d'Arles pour l'Eglise des Gaules.

Comme d'ordinaire aujourd'hui les Métropolitains dépendent immédiatement du Saint Siège, les réunions générales des Evêques de tout un pays, convoquées et présidées par un Délégué Apostolique, ont pris le nom de Conciles Pléniers. Tels furent ceux de Baltimore et de l'Amérique latine au siècle dernier.

L'assemblée de Québec se composera donc de tous les Archevêques et Evêques du Canada, ou de leurs représentants, des Prélats séculiers et des Supérieurs provinciaux des Ordres religieux, des délégués des Chapitres cathédraux et des Supérieurs des grands Séminaires, enfin, des théologiens et canonistes, ou consultants, désignés par les membres de l'Episcopat.



Le droit ecclésiastique a réglé la forme de ces assemblées.

On distingue les Sessions solennelles où les décrets sont proclamés, et les Congrégations particulières où ils sont élaborés. Pendant la période conciliaire, cette élaboration comprend ordinairement trois phases : le texte du décret projeté est d'abord préparé par une commission de théologiens et de canonistes ; puis, il est soumis à la discussion de tous les synodaux, ou membres du Concile, en réunion plénière ; enfin il est fixé et adopté par les Evêques ou Pères du Concile. Ces actes seront ensuite l'objet d'une révision à Rome : ce travail est confié à la Sacré Congrégation du Concile.

Avec quelles garanties de sagesse ne se présente pas une décision si longuement étudiée et murie ! Tant d'esprits de trempe variée et de formation diverse ont collaboré à cette œuvre ! Des hommes de mentalité diverse, de tout âge et de conditions inégales, mais unis dans un même amour de l'Eglise et des âmes, ont mis en commun, dans ce but, les